

Tract CTA 16 Novembre 2018

## Naufrage du CE au CTA !

Compte-tenu de sa taille et de sa situation géographique, le CTA ne peut bénéficier de toutes les offres CE du TCR. Ceci n'est pas une raison suffisante pour être le parent pauvre du Comité d'Entreprise.

Déjà aux dernières élections professionnelles, nous dénoncions l'abandon progressif du pouvoir de décision de la commission CE CTA, que SUD avait mis en place lors de sa gestion du CE.

Cette situation s'est grandement aggravée avec les gestionnaires actuels qui ont lâchement abandonné le pouvoir de décision aux seuls élus du TCR et ceci sans se préoccuper de la spécificité du CTA, en prétextant qu'il existait déjà une commission Culture Loisirs Sport au CE du TCR. De ce fait, ils ont mis fin à la commission CE CTA.

La nouvelle législation sur la gestion des CE limite les attributions de subventions et par conséquent, limite l'action de la commission CTA. Ces nouvelles règles ont certes compliqué les propositions faites par le CE, mais ça n'excuse pas l'abandon de la commission du CTA.

La commission CE CTA, avant sa disparition, était devenue une commission fantôme sans pouvoir de décision, le TCR accaparant toutes les décisions avec la bénédiction des élus CGC. En 2018, aucune réunion ne s'est tenue, elle est donc bien morte et enterrée par la CGC.

Lorsque SUD gérait le CE, la commission du CTA était représentative du personnel d'Aubevoye avec une présence de tous les élus de tous les syndicats et avec des réunions périodiques. La décision se faisait au CTA pour l'ensemble des salariés du site !

### Bilan du CE au CTA depuis 2013 :

Nous avons fait l'exercice de lister ce que le CE du CTA ne propose plus :

- La sortie Astérix à 5 euros pour les enfants des salariés, avec le départ en car depuis le CTA
- Opération cinéma à 2 euros
- Opération Joker (50% remise billetterie spectacle)
- Les sorties sportives familiales avec transport en commun au départ du CTA (sortie char à voile, karting...)
- Les animations du midi
- Les tournois de baby-foot, tennis de table, pétanque...
- WE Center Parc dans l'Eure
- Billets pour les parcs d'attractions de proximité
- Etc...

### La liste n'est malheureusement pas exhaustive.

A ceci, nous pouvons ajouter les journées à thèmes pour les enfants pendant les vacances scolaires :

Tout est organisé au départ du TCR principalement pendant les vacances scolaires de la région Parisienne, la zone B (académie de Rouen) est trop souvent ignorée.

Aux dernières vacances scolaires, notamment la Toussaint, les activités sorties enfants sont proposées plusieurs fois par semaine au TCR, tandis qu'au CTA, 1 seule journée d'activité pour les 2 semaines ! Pour les parents séparés, il faut tomber sur la bonne semaine pour pouvoir en profiter. Merci pour eux.

**Au CTA, le minimum est fait pour les enfants des salariés !**

# **Sur notre région : pas de bons plans !!**

Sur le site du CE, les bons plans ne sont pas tous accessibles aux salariés du CTA.

Exemple : Intersport fait 10% pour les salariés Renault à condition qu'ils se déplacent sur Bois-d'Arcy ou Rambouillet dans les Yvelines !!

Autre exemple : la parfumerie Marionnaud où 20% sont proposés au magasin de Montigny-le-Bretonneux.

**Pas de prospection faite dans les départements du 27 et 76, alors que pour son CE, le TCR se donne les moyens humains pour proposer une grande variété d'offres aux salariés, ce qui est loin d'être le cas pour notre CE.**

## **Situation critique des effectifs**

Depuis avril 2017, notre CE a perdu une salariée (départ à la retraite) mais pas de remplacement prévu !

La seule solution proposée par les gestionnaires du CE est de détacher une personne du TCR pour assurer la permanence en l'absence de la seule salariée restante au CTA.

Malgré cela, en 2017, le CE du CTA a été fermé tout le mois d'août et tous les mercredis du 29 novembre au 20 décembre.

En 2018, le CE n'a été ouvert que 4 jours en août.

Alors qu'en même temps, les gestionnaires actuels ont recruté pour le TCR en 2017 au moins 5 personnes, prétextant que leur effectif était d'une taille critique pour assurer leurs missions.

**Et le CTA n'est-il pas critique en termes d'effectif ??**

**Ceci illustre bien l'abandon de notre CE par les gestionnaires actuel ! Loin des yeux loin du cœur.**

Regardons ce qui se fait dans un autre CE Renault dans notre région (exemple : Cléon) :

- ✓ Prêt d'outillage
- ✓ Prêt de barnum
- ✓ Prêt de matériels de sono
- ✓ Prêt de véhicules utilitaires
- ✓ Etc.....

De plus, il subventionne :

- ✓ Des sorties régionales (Mont-St-Michel, spectacles au Zenith de Rouen, Honfleur...)
- ✓ Les sorties dans tous les parcs régionaux (Cerza, parc St-Paul, la base de Léry-Poses, Sequoia aventure...)
- ✓ Sortie à Walibi en Belgique
- ✓ Piscines et patinoires de l'Eure et de la Seine Maritime
- ✓ Les bowlings de la région
- ✓ Des remises sur des bons d'achats chez Leclerc, Norauto, Leroy Merlin...
- ✓ Une soirée privée chez Disney Paris à 15 euros la place.
- ✓ Etc...

Comme vous pouvez le voir un CE avec des moyens beaucoup plus faible que le nôtre propose des activités et services digne de ce nom.

Pour rappel, le CE de l'établissement a un budget global de plus de 13 000 000€ pour 2018, dont la part du CTA est à moins de 300 000€, pour info, cette même part était supérieur à 300 000€ en 2017!! Chercher l'erreur.

## **Que font-ils de notre argent au CTA ?**

Notre CE doit se donner les moyens financiers et surtout humains pour retrouver une dynamique aux besoins sociaux et culturels des salariés du CTA.

### **Site internet du CE**

Sur le site du CE, le CTA est peu visible car il n'a plus qu'une toute petite place. C'est normal, puisqu'il y a de moins en moins d'activités proposées aux salariés, grâce à qui (grâce à eux) ?

**En 2009 dans la revue kiosque, le CTA avait droit à 2 pages avec un ensemble de propositions sur notre région. Depuis nous ne pouvons que constater la dégradation des offres régionales.**

# **VERS UN CE POUR TOUS**

## **Nos propositions sont :**

- La réactivation de la commission CE CTA
- Le développement de :
  - Prêt d'outillage
  - Location de matériel
  - Location de véhicules utilitaires
  - Proposer des spectacles de proximité dans notre région
  - Proposer des billets pour des parcs d'attractions de proximité dans notre région
  - Proposer des billets de cinéma à Mantes, Rouen et sa banlieue
  - Proposer des remises sur des bons d'achats chez Leclerc, Norauto, Leroy Merlin, IKEA...
  - Relancer la recherche des activités culturelles et sportives dans notre région

**Le CE du CTA ne doit plus être piloté uniquement par Guyancourt.**

**Compte tenu des spécificités du site et pour plus de démocratie, nous revendiquons que la commission CE CTA renaisse avec une autonomie dans ses décisions et dans son fonctionnement.**

## **FONCTIONNEMENT DU CE :**

### **Nos propositions sont :**

- De s'aligner sur les horaires d'ouverture du TCR, ceci implique l'embauche d'une personne permettant la prospection et l'animation des activités du CTA.
- La Garantie d'une permanence quotidienne.

## **LA MEDIATHEQUE :**

### **Nos propositions sont :**

La possibilité de déposer les DVD tous les jours en dehors des horaires d'ouverture.

Que le CE se dote d'une offre numérique (téléchargement) pour anticiper la disparition des supports DVD.

## **LA BILLETTERIE-SPECTACLES :**

La Billetterie Spectacles, en s'équipant du système France Billet, est progressivement devenue un service commercial comme chez CARREFOUR. Les tarifs CE proposés ne sont pas attractifs et sont indignes d'un CE comme Renault au budget de plusieurs millions d'euros.

Aujourd'hui nous pouvons constater des ruptures de stocks fréquentes.

SUD propose de revoir la gestion de la billetterie pour éviter une rupture d'offres de cette dernière (souvent constaté par les salariés)

## **REMISE CE :**

### **Nos propositions sont :**

De mettre en place comme au TCR, des partenariats avec des enseignes commerciales et culturelles de la région Normandie.

## **LES SECTIONS D'ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES :**

Les sections du CE permettent de découvrir et de pratiquer des activités divertissantes et de créer des liens différents hors de l'entreprise. Leur dynamique repose essentiellement sur l'investissement bénévole des pratiquants. Dans ce domaine les attentes sont nombreuses.

### **Nos propositions sont :**

- l'application aux adultes de la même règle concernant les enfants sur la prise en charge de 50% de la cotisation, afin qu'un plus grand nombre de salariés puissent bénéficier de subventions individuelles pour les activités culturelles et sportives (club) et ceci sans contrainte géographique.
- des aides à la création de nouvelles sections (revoir les critères de création de section)
- le maintien de l'aide aux projets solidaires.

## LES ANIMATIONS CULTURE ET LOISIRS AU CTA :

### NOUS PROPOSONS :

- la relance des animations le midi et la création de mini tournois réguliers (babyfoot, pétanque, tennis de table, etc...).
- la mise en place d'animations socioculturelles centrées sur la région, en s'appuyant sur le tissu culturel local, et non pas uniquement sur la région parisienne mais en complément de celle-ci.
- le rapprochement avec les CE de Cléon, Flins, Dieppe et Grand Couronne afin de bénéficier ponctuellement de certaines prestations à des conditions plus avantageuses.
- l'indexation sur la grille des ressources pour les sorties et les week-ends (pas de tarif unique)
- la mise à disposition d'un accès internet au CE
- la mise en place de bornes d'écoute audio
- la mise en place d'un photocopieur pour tout le monde
- La mise en place d'un accès de téléchargement légal

### **POUR UNE AUTRE GESTION DES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES**

Le futur Comité Social et Economique pilotera aussi les Activités Sociales et Culturelles (ASC) : Vacances, Famille, Culture, Loisirs et Sports. Or 80 % des salariés de l'établissement sont classés en C15, soit le taux de subvention le plus bas.

### NOUS PROPOSONS :

Un budget participatif des Activités Sociales et Culturelles, avec consultation et propositions des salariés.

#### **Une grille de subvention plus équitable ...**

La grille de subvention Vacances date de 2009. Elle n'est plus adaptée à la population de l'établissement. SUD propose de simplifier la grille avec 6 niveaux de subvention (au lieu de 15) et une subvention Vacances allant de 35 % à 60 % (au lieu de 20 % à 50 % actuellement), et de prioriser les vacances famille et l'enfance. Chaque salarié doit avoir accès à la totalité de sa subvention, grâce à un déplafonnement du nombre de dossiers (limités aujourd'hui à 5) ou en pouvant utiliser son plafond de subvention en une seule fois...

Le budget ASC représente 2,05 % de la masse salariale de l'établissement, soit plus de 13 millions d'euros. SUD propose que les salariés soient consultés sur le budget social et culturel du CSE (budget participatif). Les salariés doivent pouvoir présenter leurs projets et les soumettre au vote (démocratie participative). L'aspect social et culturel doit être développé : débats sur des sujets majeurs (sexisme, climat, handicap, droit du travail...) proposés par des salariés avec une pluralité d'intervenants extérieurs, solidarité et soutien aux salariés en difficulté...

### **POINT CONVIVIALITE CE**

Pour finir, un point nous paraît important à aborder, la convivialité des locaux du CE.

- Le coin lecture qui n'est pas assez isolé
- Le point accueil n'est pas du tout adapté à la confidentialité que les salariés pourraient en attendre
- Pas d'espace de convivialité, bancs, chaises, table basses, écran de projection, jeux...

De plus la dématérialisation du fonctionnement du CE ne facilite pas le contact humain, ceci participe à une certaine morosité de ce lieu qui devrait être un haut lieu d'échange culturel et autres débats.

**Il est loin le temps où le CE était un espace de débat, d'échange et de partage. Grace à qui ?**

**Pour SUD il faut renverser la tendance, ramener l'humain au centre des préoccupations du CE**

**Pour un CE EQUITABLE, SOCIAL, DURABLE, HUMAIN**



# **VOTEZ SUD**

